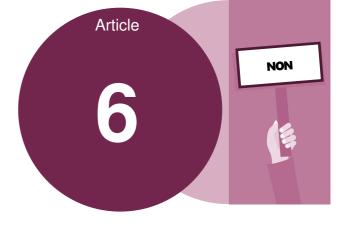


NON! A la loi Blanquer

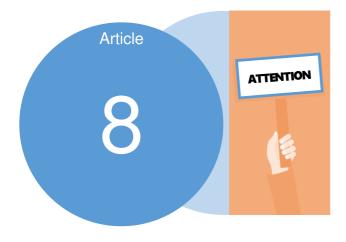
pour une école de la « confiance »



L'instruction obligatoire dès 3 ans



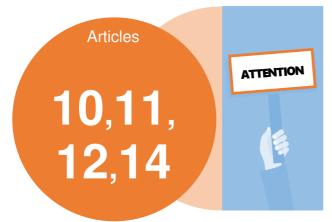
La création d'établissements internationaux et d'écoles du socle / EPSF



Des expérimentations pédagogiques émanant de la recherche



Le remplacement du Cnesco par le CEE.



La mise en place des Inspé et de la préprofessionnalisation



Le SE-Unsa 59 appelle au Grand rassemblement le samedi 30 mars à 14H30 devant le Rectorat.



Le SE-Unsa 59 juge que ce projet de loi, aussi bien dans la méthode que dans le contenu, traduit bien le fossé qui se creuse entre le ministre et les personnels de l'Éducation nationale.

Décidément, la confiance ne se décrète pas elle s'obtient!